



Mairie de Saint-Planchers,
le 16 septembre 2025.

Objet : Concertation Granville/Avranches / Cahier des acteurs

Dans les prévisions d'aménagement de l'axe G / A, un giratoire est prévu sur la D 971 au niveau du Village Touzé.

Ce giratoire appelé "giratoire de Saint-Planchers " n'est pas situé sur la commune mais sur Granville.

Un raccordement est prévu de la D472 sur ce giratoire, (environ 600m de voirie à créer), or cette RD à l'entrée du bourg est dangereuse : virage avec la D154 en épingle à cheveux.

Nous avons une autre proposition à formuler : la déviation envisagée va surplomber la D151, du bourg de Saint-Planchers vers le Croissant.

Le hameau de la Couperie est dangereux et, au Croissant il y a obligation de tourner à droite.

Pourquoi ne pas envisager un raccordement de la D151 sur la déviation ce qui permettrait d'aller sur la direction Avranches via le giratoire " CCI " ou " Intermarché ".

Le projet ne prévoit pas d'entrée/sortie sur la future déviation par mesure d'économie, mais en supprimant le barreau reliant la D 472 au giratoire, cela éviterait une dépense.

